

Le 19 février 2009

Monsieur Luc Doray
Secrétaire
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414, H3A 1X6

Monsieur Doray,

Nous souhaitons porter à votre attention une situation qui s'est produite à la consultation sur les places l'Acadie et Henri-Bourassa, le 18 février dernier où un citoyen a ouvertement critiqué un employé de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, monsieur Richard Blais, chef de division à la Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain.

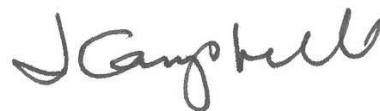
Bien que le citoyen ait le droit d'exprimer son opinion et sa version des faits, nous estimons que son attaque dirigée contre un employé municipal était tout à fait inappropriée, surtout dans le cadre d'une consultation qui se veut objective et neutre. Une réaction de la part des commissaires en ce sens aurait été souhaitable.

Permettez-nous de rappeler que dans le dossier des places l'Acadie et Henri-Bourassa, les employés de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ont assumé pleinement leurs responsabilités. Monsieur Blais a fait preuve de beaucoup de professionnalisme, sans compter son engagement indéfectible à contribuer à améliorer les conditions de vie des résidants. Il est regrettable qu'une telle intervention publique ait pu porter atteinte à sa réputation. Nous vous demandons donc de tenir compte de nos remarques.

Veillez accepter nos salutations distinguées.



Marie-Andrée Beaudoin
Mairesse de l'arrondissement



Jocelyn Ann Campbell,
Conseillère de la ville
District de Saint-Sulpice